

Une NAO (négociation annuelle obligatoire) réussie chez Prysmian.

Au terme d'une négociation éprouvante et grâce à une mobilisation des élus CGT pour informer les salariés en temps réel des avancés de la négociation, ce qui a permis de mettre la pression sur la Direction, la CGT Prysmian est parvenue à un accord satisfaisant pour les salariés.

Il a été obtenu :

- ✓ Une augmentation générale de 40€, pour les Niveau I à V Ouvrier, versée en 2 fois, 15€ en avril et 25€ en juillet ce qui représente pour le salaire moyen Prysmian qui est de 1785 € une AG équivalente à **(2.24 %) au 1^{er} juillet.**
- ✓ Une augmentation individuel de 0,3 % au 1er juillet (attribué par l'employeur et non négocié).
Une augmentation générale pour les Atams IV et V de 1 % en avril avec un talon de 30€.
- ✓ Une augmentation individuelle pour les cadres de 1,5 % en juin (rétroactive au 1^{er} janvier) avec un talon de 55€.
- ✓ Une augmentation de 2% des minimas de la grille des salaires en septembre pour toutes les catégories.
- ✓ Une augmentation de la prime de panier de jour de 4.80€ (soit+3.25 %).
- ✓ Le ticket restaurant à 8.00 € pour les sites n'ayant pas de restaurant d'entreprise.
- ✓ Une augmentation de la prise en charge du PASS NAVIGO de 70€ à 73€ pour les salariés en région parisienne.
- ✓ Augmentation de la part patronale de 50 à 52 % au niveau de la complémentaire santé au 1^{er} juillet.
- ✓ Un supplément d'intéressement de 1100€ en juin pour toutes les catégories avec un abondement possible de 100 % de la part de la Direction (avec un maxi de 200€ pour les ouvriers et de 300€ maximum pour les cadres) pour les sommes déposées sur le PEE (Plan d'épargne entreprise bloqué 5 ans) en juin.
- ✓ La journée de solidarité offerte.

A savoir : La CFE/CGC a refusée de signer cet accord au motif que le supplément d'intéressement n'était pas hiérarchisé, ce que la CGT a refusé catégoriquement et qui de plus est illégal du point de vue de l'URSSAF.

Seule la mobilisation de tous et la communication avec l'ensemble des salariés a permis d'arriver à ce résultat car la Direction ne voulait pas attribuer plus de 0,6% d'augmentation générale et a fini par céder dans les dernières heures de la négociation vu que les syndicats (hors CFE/CGC) sont restés solidaires.



Lutte et solidarité seront toujours les maitres mots de la Victoire